



Registre des activités de traitement des données personnelles

(Article 31 du règlement 2018/1725)

Date : 25/11/2020

Numéro de référence : 278

Portail d'aide à la traduction

Domaine d'activité : Activité administrative

Coordonnées

Responsable du traitement ou Responsables conjoints du traitement :	Direction générale du Multilinguisme (DGM)	Délégué à la protection des données : Contact DataProtectionOfficer@curia.europa.eu
Coordonnées de contact :	DGM_Soutien@curia.europa.eu	
Service traitant :	Unité Outils d'aide au multilinguisme	
Sous-traitant :	Néant	

Description du traitement

1) Finalité du traitement	Le portail d'aide à la traduction géré par la DGM et destiné exclusivement aux
---------------------------	--

Accessible au public

	utilisateurs de la Cour de justice constitue une voie d'accès spécifique au service de traduction automatique <i>eTranslation</i>, un outil développé au niveau interinstitutionnel par les divers services de traduction et basé sur la technologie dite neuronale. Les spécificités du traitement de données personnelles via le portail d'aide à la traduction à la Cour de justice font l'objet de la présente documentation. Pour autoriser l'accès au portail et fournir le résultat de l'opération de traduction automatique, un minimum de données à caractère personnel sont recueillies auprès des utilisateurs. Le système mis en place assure, dès sa conception, la conservation des données personnelles seulement pendant le déroulement de l'opération de traduction afin de pouvoir envoyer le résultat par mail au demandeur. Ensuite, les données sont dépersonnalisées et utilisées pour la préparation de statistiques sur l'utilisation du portail. Ce traitement est basé sur le règlement n° 1/1958 portant fixation du régime linguistique de la CEE et sur les articles 39, 40 et 42 du règlement de procédure de la Cour et sur les articles 47 et 48 du règlement de procédure du Tribunal.
2) <i>Description du traitement</i>	Les identifiants Windows des utilisateurs du portail à la Cour de justice sont: - Soumis par ceux-ci afin d'obtenir une autorisation d'accès lorsqu'ils souhaitent utiliser le portail; - Stockés pendant le déroulement de l'opération de traduction automatique afin de pouvoir livrer le résultat de celle-ci dans les boîtes mail des utilisateurs; - Dépersonnalisés après l'envoi de la traduction automatique par mail pour ne garder que l'information sur le service administratif dont émane la demande de traduction; les données ainsi dépersonnalisées sont ensuite utilisées seulement

à des fins statistiques.

<i>Catégorie de personnes concernées</i>	<i>Catégorie de données concernées</i>	<i>Durée de conservation des données</i>
Les membres, fonctionnaires et autres agents de la Cour de justice.	Identifiant Windows.	Pendant le déroulement de l'opération de traduction automatique qui prend normalement quelques minutes; le maximum, avant le time-out de l'opération, peut, dans de rares cas, atteindre 8 heures.

3) <i>Destinataires</i>	
a) <i>Au sein de l'institution</i>	Le service traitant.
b) <i>À l'extérieur de l'institution</i>	Les données personnelles des utilisateurs du portail ne font pas l'objet d'un transfert en dehors de l'institution. Le portail adresse la demande de traduction aux serveurs de <i>eTranslation</i> non pas au nom d'un utilisateur individuel mais l'identifie comme émanant de l'institution elle-même.
4) <i>Transfert à un pays tiers ou une organisation internationale</i>	Aucun.

Accessible au public

5) <i>Mesures de sécurité</i>	Les flux de données sont cryptés et confinés sur des serveurs identifiés. Les opérations de gestion informatique sur les serveurs sont enregistrées.
6) <i>Notice d'information</i>	Une notice d'information concernant ce traitement est disponible sur le site intranet de la DGM.
7) <i>Limitations des droits</i>	Néant.